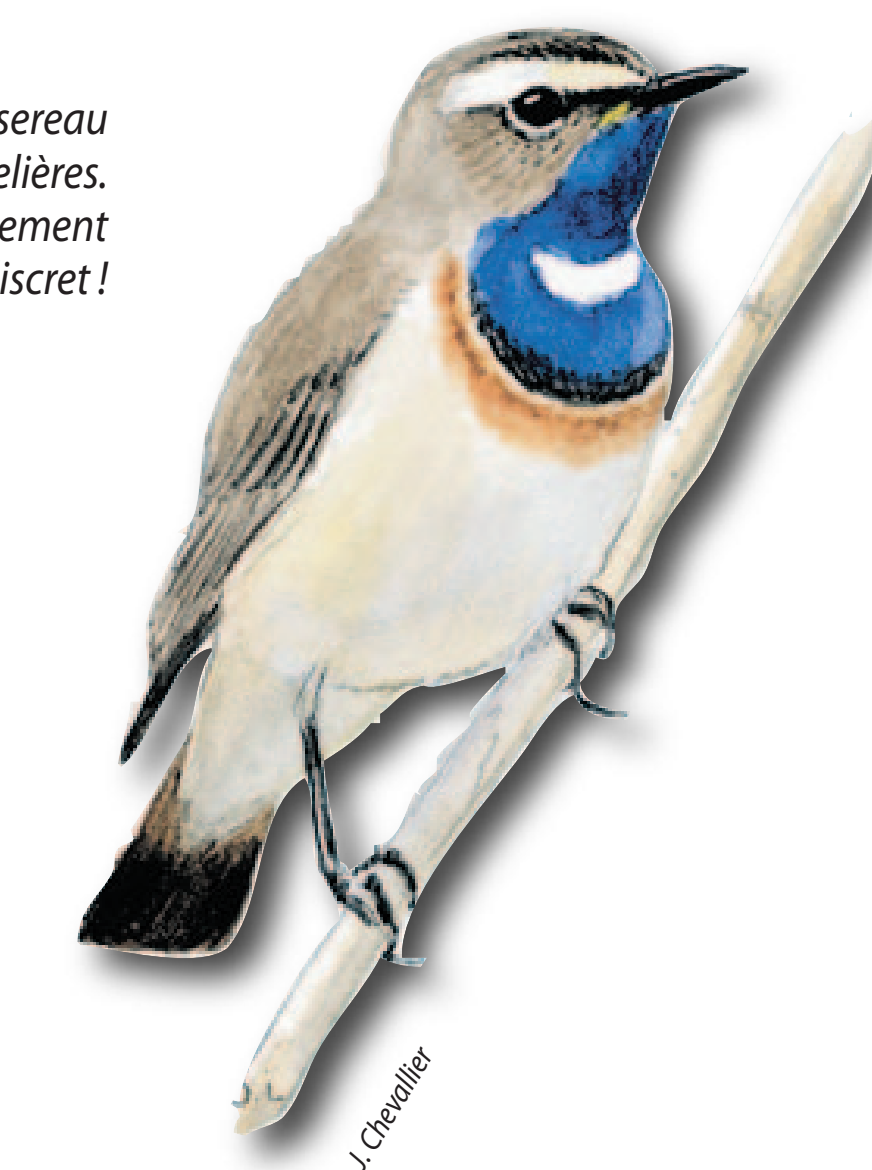


Le marais de Picquigny

La Gorgebleue est un passereau
qui affectionne les roselières.
Son plastron bleu est facilement
identifiable mais l'oiseau est discret !



Des plantes carnivores dans le marais de Picquigny ?

Vrai ! Les conditions drastiques qui règnent dans la tourbière sélectionnent les espèces qui ne vivent que dans ces milieux et presque nulle part ailleurs ! Pour trouver l'azote et les minéraux nécessaire à sa croissance, l'utriculaire piège puis digère des insectes aquatiques !

La vallée de la Somme, une zone humide exceptionnelle

Les marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre forment l'un des plus vastes complexes tourbeux alcalins du nord-ouest de l'Europe. Pour son patrimoine naturel exceptionnel et pour les services qu'elle nous rend, cette zone humide est reconnue comme d'importance internationale au titre de la Convention de Ramsar.

Site Ramsar... une référence internationale prestigieuse ! Pour vous en rendre compte, retrouvez la carte mondiale des sites Ramsar en scannant ce code avec votre smartphone :



Le saviez-vous ?

La vallée de la Somme a commencé à se former il y a 1 million d'années. À cette époque, elle se situait à 70 m au-dessus du niveau actuel. Elle s'est creusée à l'occasion de 10 cycles glaciaires, lorsqu'elle présentait un cours torrentueux. Les paysages marécageux que nous connaissons aujourd'hui ne représentent que 10 % de la durée totale de l'évolution de la vallée.



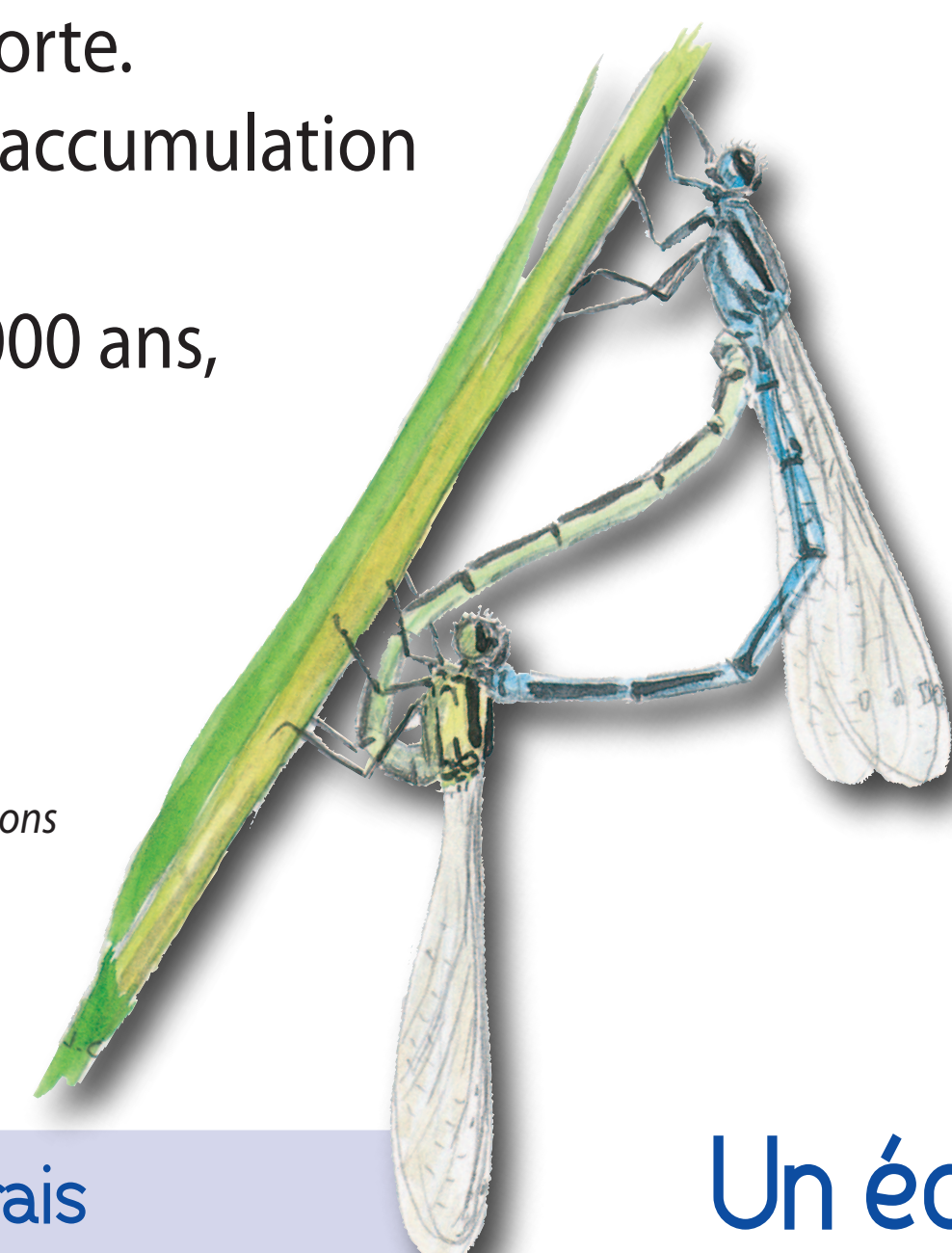
5 panneaux thématiques disposés le long du sentier vous permettent de découvrir le patrimoine naturel et historique du marais.

Vous avez dit « tourbière » ?

Une tourbière est un écosystème humide caractérisé par une saturation du sol en eau durant toute l'année. Ces conditions privent d'oxygène les bactéries et champignons qui sont responsables de la décomposition et du recyclage de la végétation morte. C'est ainsi que naît la tourbe, véritable roche végétale fossile, née de l'accumulation sur des centaines d'années de résidus végétaux mal dégradés. En vallée de la Somme, la tourbe a commencé à s'accumuler il y a 12 000 ans, à la fin de la dernière période glaciaire. Elle atteint par endroit plus de 10 mètres de hauteur !



Agrions



Un marais à forte valeur patrimoniale

- 14 plantes inscrites sur la liste rouge des espèces menacées en Hauts-de-France
- 13 espèces végétales protégées en Hauts-de-France, 2 au niveau national
- 82 espèces animales rares et/ou menacées en Hauts-de-France



Pour apprécier l'épaisseur et la nature de la tourbe, on prélève une "carotte" sur plusieurs mètres de profondeur. L'étude de cette carotte met en évidence la tourbe "noire" et des végétaux peu décomposés à 2,50m de profondeur.

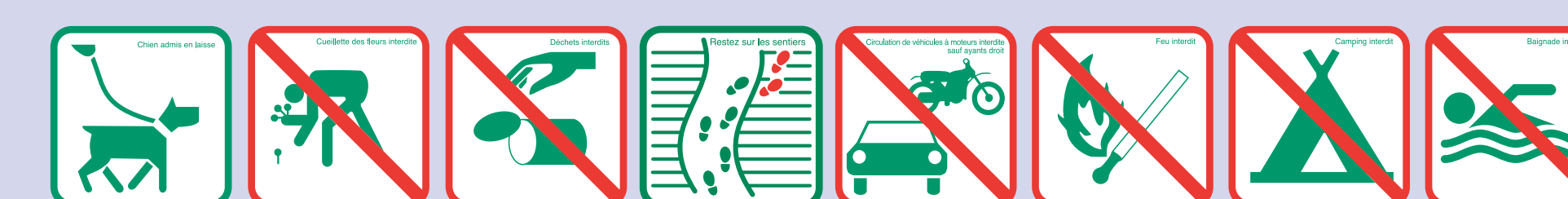


Un équilibre fragile à préserver

Bien qu'elles soient là depuis des milliers d'années, les tourbières sont des écosystèmes en équilibre précaire, où la moindre perturbation peut avoir des conséquences désastreuses. L'action du Conservatoire d'espaces naturels vise à restaurer et préserver à long terme le patrimoine naturel, culturel et les fonctions écologiques du marais de Picquigny. Des opérations de gestion et de suivis scientifiques sont mises en œuvre chaque année pour atteindre cet objectif, en concertation avec les acteurs locaux et les usagers du marais.

Une attention constante de chacun

Le marais de Picquigny abrite un patrimoine naturel exceptionnel. Les efforts pour sa préservation ne pourront porter leurs fruits qu'avec l'appui de chacun. Aidez-nous à préserver le site en respectant ces quelques règles :



La chasse et la pêche sur le marais sont expressément réservées aux locataires. Une partie du sentier n'est pas accessible du 1^{er} août au 1^{er} mars. Renseignements complémentaires disponibles auprès de la mairie de Picquigny.



Découvrez le site Ramsar des marais et tourbières des vallées de la Somme et de l'Avre en scannant ce code avec votre smartphone ou en consultant le site internet : www.somme.fr/services/environnement/preservation-de-la-biodiversite/les-vallées-de-somme-et-de-lavre-labellisées-ramsar/



Numéro d'appel des urgences : 112

Pour tout renseignement sur le site, merci de contacter la commune : Tél. 03 22 51 40 31 ou le Conservatoire d'espaces naturels : Tél. 03 22 89 63 96 / www.cen-hautsdefrance.org

Rejoignez le Conservatoire et adhérez en ligne : www.cen-hautsdefrance.org/adherer

Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est membre du réseau national des Conservatoires d'espaces naturels.